



COMBAT OUVRIER

Journal communiste révolutionnaire (trotskyste)

Pour la construction
d'un parti ouvrier
révolutionnaire en
Martinique et
en Guadeloupe.
Pour l'émancipation
des peuples de
Martinique et
de Guadeloupe.
Pour la reconstruction
de la IV^{ème}
Internationale.

— PARAÎT TOUTES LES 2 SEMAINES —

SAMEDI 12 JUILLET 2014

N° 1115

PRIX 1 €

EDITORIAL

LA MASCARADE DU «DIALOGUE SOCIAL»

La dernière conférence sociale, la «troisième», de Hollande était pour lui et son gouvernement une nouvelle occasion de faire allégeance au patronat. Avant même les syndicats, Gattaz le patron des patrons avait menacé de boycotter cette conférence si le gouvernement ne revenait pas sur certains sujets comme par exemple la limitation du temps partiel à 24h minimum, et sur le «compte pénibilité». Ce dernier était censé permettre à certains salariés de partir plus tôt à la retraite. Aussitôt le Premier ministre Valls a satisfait toutes les exigences des patrons. La pénibilité ne serait plus prise en compte dans certains secteurs comme le bâtiment. Quant au temps partiel, des contrats de moins de 24 h seront facilités.

Le patronat avait déjà reçu un superbe cadeau de 41 milliards. Valls n'a été nullement gêné de le rappeler à tous !

Ce patronat n'avait donc plus aucune raison de ne pas se rendre à la conférence sociale. En revanche la CGT et FO ont quitté la conférence dès le premier jour. La CGT, a dit Thierry Lepaon son secrétaire général, l'a fait pour officiellement protester contre le fait que le gouvernement ait cédé au patronat notamment sur la pénibilité et le temps partiel. FO par une déclaration de Jean Claude Mailly a voulu « marquer le coup » et signifier au gouvernement qu'il prenait «un drôle de chemin». «Solidaires» était absent et la FSU a quitté la conférence le deuxième jour. Seules sont restées la CFDT, la CFTC, la CFE-CGC, l'UNSA.

Les directions syndicales qui ont boycotté la conférence sociale ont pris cette position surtout pour ne pas mécontenter leur base et se donner à ses yeux une posture de durs opposants au gouvernement et au patronat. Pourtant c'est bien avec leur accord tacite ou expresse que le gouvernement satisfait les exigences du patronat depuis déjà longtemps. C'est bien avec leur accord ou leur passivité calculée que plus on satisfait les exigences du MEDEF, plus il en réclame.

Dans la première conférence sociale les patrons avaient déjà obtenu un cadeau de 20 milliards. Dans la deuxième ils avaient obtenu l'allongement de la durée de cotisation-retraite à 43 ans. Ces directions syndicales ont laissé faire. En réalité derrière leurs lamentations de ne pas être écoutées, leur rôle est quand même de faire accepter la situation par les travailleurs. Et elles jouent le rôle de pompiers sociaux dans bien des cas car elles craignent l'explosion sociale.

Pourtant, c'est bien une explosion sociale des travailleurs qui peut arrêter le processus actuel qui enfonce toujours plus de travailleurs dans la précarité, voire la misère alors que les profits des capitalistes et des actionnaires augmentent.

Mais il n'y a pas d'autre voie pour les travailleurs en France comme aux Antilles que de reprendre le chemin de la lutte.

Il n'y a aucun espoir à nourrir dans ces «conférences sociales» ou dans un prétendu «dialogue social». Le «dialogue social» est une invention du patronat et des gouvernants aux ordres de la bourgeoisie pour endormir les travailleurs. Derrière le «dialogue social» il y a une vraie dictature des patrons sur les travailleurs, une exploitation féroce dans les entreprises, une guerre de classe impitoyable contre la classe ouvrière. Il n'y aura aucun changement véritable pour les travailleurs et la population laborieuse tant qu'ils n'inverseront pas ce cours des choses. Pour créer des emplois, pour l'augmentation des salaires et des pensions, il faudra bien plus que les lamentations des dirigeants syndicaux dont les patrons et les gouvernements s'accommodent très bien et «font avec». Ils ne sont nullement empêchés de faire passer leur politique et leurs intérêts. Le rapport de force qui comptera réellement sera celui que créeront les travailleurs dans la lutte.

Guadeloupe

Les stages vacances de la Région, ou comment exploiter une main d'œuvre à bon marché

La Région Guadeloupe a décidé de reconduire la convention signée avec plusieurs organisations patronales pour l'embauche de «stagiaires» pendant les vacances.

Ce dispositif qui concerne des jeunes de 18 à 25 ans, en majorité des étudiants, consiste en un ou deux mois de travail à temps partiel, de 4 heures par jour, soit 86,66 heures par mois indemnisées 450€ !

Les politiques ont beau affirmer qu'il s'agit d'un stage de découverte de l'entreprise, personne n'est dupe : les jeunes travaillent tout bonnement comme n'importe quel salarié et fournissent un rendement dans l'entreprise. En cette période de vacances, ils peuvent remplacer des salariés partis en congé. Depuis 4 ans, ce cadeau de la Région aux entreprises de Guadeloupe a constamment augmenté pour atteindre une subvention de 700 000 € en 2013. En 2014, 600 entreprises

du MEDEF, de la CGPME, l'UMPEG et l'UCEG sont sur les rangs. Le nombre de jeunes qui s'inscrivent pour trouver un job de vacances ne fait qu'augmenter. En 2011 ils étaient 1700 étudiants «stagiaires», en 2012, 1949 et en 2013 plus de 2000 à accepter cette mesure de la Région. Mais plus de 5000 personnes se sont inscrites pour être embauchées. La recherche d'un travail devenant de plus en plus difficile, les jeunes essaient de s'en sortir par tous les moyens.

Cette opération est renouvelée tous les ans à grand renfort de publicité. Les politiques clament qu'ils comprennent les difficultés de la jeunesse et que ces «stages» doivent leur permettre de se familiariser avec l'entreprise. Les patrons eux, se frottent les mains. Car, pour les entreprises qui participent à l'opération, c'est tout bénéfice. Ces quelques 2000 à 3000 jeunes concernés par la mesure représentent une main

d'œuvre quasiment gratuite. La Région paie 350€ au soi-disant stagiaire et l'entreprise ne verse que 100€. Et ces patrons profiteurs se posent en bienfaiteurs de la jeunesse... La rémunération n'atteint même pas le SMIC horaire ! Au SMIC horaire les jeunes auraient dû être payés 825,92€ brut ce qui représente un salaire d'environ 685,52€ net. Pour les patrons de toute façon, c'est à prendre ou à laisser et bien des jeunes ainsi que leur famille, fatalistes, disent qu'il vaut mieux accepter ce genre de petit boulot que se retrouver sans rien du tout. Et que dire de ceux, jeunes ou moins jeunes, qui recherchent un emploi pendant toute l'année. Leurs opportunités de travailler pendant cette période seront encore plus restreintes. Deux jeunes sous payés occuperont aisément la place d'un salarié qui aurait exigé une rémunération au SMIC. Pour quelques milliers de jeunes ces vacances ne serviront donc qu'à apprendre la dure réalité de l'exploitation.

Martinique

Transport Boniface, les travailleurs ont eu gain de cause



Après 121 jours de grève, les travailleurs des transports en commun à Rivière-Pilote, gérés par la communauté d'agglomération de l'Espace Sud, ont repris le travail le samedi 5 juillet 2014. En effet, les salariés, soutenus par leur syndicat CSTM, ont obtenu une solution qui met un terme à ce conflit. Pour la reprise du service, le transport était gratuit les samedi 5 et

dimanche 6 juillet 2014. Le service normal a repris le lundi 7 juillet.

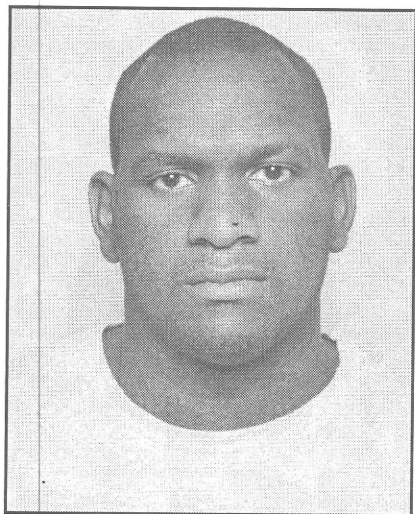
Ce mouvement avait été déclenché suite à des revendications salariales. L'employeur, s'appuyant sur une interprétation erronée de la loi de 2008 sur la représentativité, avait refusé de discuter avec la CSTM et avait signé un protocole de fin de conflit avec le syndicat FO,

parce que reconnu syndicat représentatif.

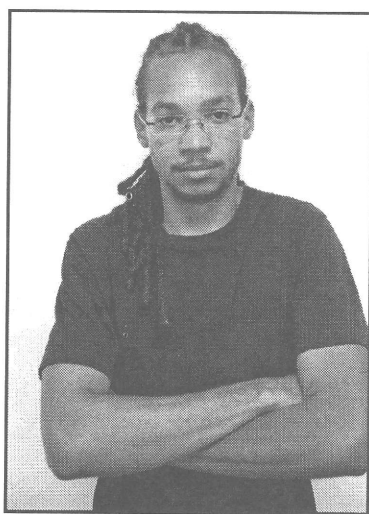
Lors d'une conférence de presse, les salariés ont expliqué qu'ils n'avaient perdu ni leur emploi, ni leurs acquis, contrairement à ce qui a été dit par le gérant de l'entreprise Transport Boniface, mais qu'ils ont été repris par la société Autocar Johanna, avec tous leurs avantages.

Ces travailleurs qui défendaient à juste titre leurs droits ont su rejeter tous les commentaires dénigrant leur mouvement et le secrétaire de leur syndicat. Leur détermination et leur ténacité ont fini par payer et ils ont obtenu gain de cause, notamment une augmentation des salaires de 5 %.

Comme dit la chanson : «C'est bon pour le moral»... des travailleurs.



Sony LAGUERRE



Raphaël CÉCÉ

La date des procès en appel est enfin fixée. Depuis qu'ils ont lancé leur journal il y a 6 ans, les jeunes de *Rebelle !* dont plusieurs sont militants de Combat Ouvrier subissent quantité de tracasseries de la part des autorités et notamment du rectorat. À ce jour, une douzaine de procédures administratives ou judiciaires ont été lancées contre l'un ou l'autre des animateurs de ce «fanzine» persifleur, dans le but évident de le faire taire. Il y a deux ans, les choses se sont accélérées. Les jeunes ont été convoqués

régulièrement dans les commissariats ou les gendarmeries, arrêtés devant les lycées. Le rectorat a même donné l'ordre à la police d'arrêter et de retenir illégalement la jeune Isaline en janvier 2013 (on se souvient de l'affaire du pin's à Providence). Jusqu'à récemment, toutes ses tentatives d'intimidations étaient finalement abandonnées. Il faut dire que ceux qui étaient à l'origine de ces poursuites – cadres du rectorat, chefs d'établissement et autres – sont bien souvent les responsables

conscients du naufrage de l'école, de l'échec massif, de l'état scandaleux des bâtiments et de la restauration scolaires. Ils sont, aux dires mêmes des professionnels de la santé et des organismes de lutte contre le Sida, coresponsables de l'ampleur catastrophique de l'épidémie en Guadeloupe et du nombre effrayant d'IVG dans notre département, car une petite coterie parmi eux a décidé de bafouer les lois sur l'accès à la contraception. Le 18 mai 2012, les autorités ont trouvé un biais pour «punir» les jeunes de *Rebelle !*. Elles ont envoyé des policiers tabasser un rassemblement pacifique et prétendu, après coup, que c'étaient les jeunes qui les avaient attaqués. Après presque un an de reculades – ceux qui poursuivaient *Rebelle !* n'étaient soi-disant jamais «prêts» et demandaient à chaque fois le renvoi du procès – le tribunal de Pointe-à-Pitre a condamné nos camarades Raphaël Cécé à 5 mois avec sursis et Sony Laguerre à 8 mois avec sursis. Bien sûr, ils ont fait appel.

Le 9 septembre 2014 aura lieu le procès en appel de Raphaël et Sony à Basse-Terre. Soutenons ces camarades !

Le mardi 1^{er} juin vers 15h 45, l'électricité a été coupée sur l'ensemble de la Martinique. Le black-out a duré 5 heures ou plus par endroit. Selon toute vraisemblance le système de protection d'une ligne haute-tension (63 000 volts) aboutissant au poste source – un poste de transformation électrique – de Petit Morne au Lamentin, n'a pas fonctionné correctement. Un incident sur la ligne a provoqué une explosion puis un incendie dans les locaux du poste. Cet incendie se propageant a détruit des lignes partant vers les différents points de consommation.

En même temps la chute brutale de demande d'électricité provoquait la mise en arrêt-sécurité de la plupart des groupes de production électrique de l'île. Il a fallu tout faire redémarrer et palier aux destructions dans la zone du Lamentin.

Des quartiers de Saint-Joseph et du Lamentin restaient encore sans électricité dans la journée de vendredi, et pendant plusieurs jours l'aéroport et l'hôpital ont dû fonctionner sur leurs groupes de secours. Cela malgré la venue d'équipes EDF de la Guyane et de la Guadeloupe et l'acheminement – sans doute quelque peu tardif – de 17 groupes électrogènes en provenance de la métropole. Et il est question de plusieurs semaines pour passer des branchements provisoires à des réparations définitives.

Cette panne a été malvenue pour M. Michel Durand, le

nouveau directeur d'EDF Martinique fraîchement nommé, qui venait de participer à l'inauguration en grande pompe, le 28 juin dernier, de la nouvelle centrale de Bellefontaine. On l'a vu apparaître casqué à la télévision, comme pour une intervention dangereuse, et rejeter toute responsabilité alors que personne ne le mettait en cause. Ouvrant le parapluie bien avant l'orage il devait parler de «*jamais vu*», de «*panne et situation inédite à la Martinique*», etc.

La Martinique étant un petit réseau, la probabilité d'y observer un type de panne spécifique est certainement plus faible que sur l'ensemble des États-Unis par exemple. Mais il n'y a aucun mérite à le constater.

Cependant dans le monde, les «black-out» ne sont pas rares. En juillet 2012, tout le Nord de l'Inde avait été touché. En Martinique il suffit de remonter au 27 mai 2011 où un incident sur un moteur de la centrale de Pointe des Carrières avait provoqué une réaction en chaîne aboutissant à la mise à l'arrêt de la centrale de Bellefontaine.

De tels incidents laissent supposer qu'il y a des lacunes dans les contrôles et la maintenance générale du réseau. Ce qui n'a rien d'étonnant quand on sait qu'en dix ans le nombre d'agents EDF en Martinique est passé de 750 à 620 ! La direction devrait rendre des comptes là-dessus au lieu de pérorer sur les «situations inédites».

Dans le BTP, un patronat toujours aussi avide !

Le 24 juin dernier patronat et organisations syndicales du bâtiment ont signé un nouveau protocole d'accord, portant sur la grille des salaires des ouvriers et des ETAM (Employés, Techniciens et Agents de Maîtrise du BTP (Bâtiment et Travaux Publics)). Après des mois de discussions, comme d'habitude, le patronat n'a lâché que des miettes aux travailleurs. Mais en plus, les organisations patronales du BTP ont profité pour intégrer au protocole d'accord signé par les organisations syndicales CDMT, CGTM, CFTC, FO, CSTM, CGT-FSM et UGTM, sa charte sur l'emploi et les contrats de génération. Cette charte avait été signée avec le Conseil Régional dans le cadre du plan supposé de relance de l'emploi en février 2014.

Dans le préambule de l'accord du 24 juin, ce sont les points de vue du patronat qui priment. Ainsi il est hypocritement écrit que : «*les parties signataires rappellent qu'elles ont exprimé à diverses reprises leur inquiétude face au vieillissement de la population salariée du secteur du BTP et qu'elles ont exprimé leur*

conviction que le travail illégal, en précarisant l'emploi, diminuait l'attractivité des métiers de la construction pour les jeunes et particulièrement, pour les femmes». Plus loin, on peut lire : «*Elles ont proposé (au Conseil Régional)... une charte de déontologie de la commande publique... que le contrat de génération... pourrait constituer un outil efficace...*».

Là où réside l'hypocrisie des capitalistes du BTP, c'est notamment qu'ils ne se sont jamais préoccupés ni du vieillissement des travailleurs du bâtiment usés par le travail et l'exploitation, ni non plus de la discrimination des salaires entre hommes et femmes dans le BTP.

Tous les jours sur les chantiers, les travailleurs en ont la preuve. D'ailleurs ces patrons le disent eux-mêmes car pour eux «*le contrat de génération pourrait constituer un outil efficace*».

L'outil efficace dont parle le patronat est le suivant : depuis 2012, le gouvernement Hollande au service du patronat a mis en place les contrats de génération. Que dit la loi ? Si un patron embauche un jeune de 26 ans en

CDI (contrat à durée indéterminée) tout en conservant l'emploi d'un ancien jusqu'à sa retraite, dans une entreprise de moins de 300 salariés, il bénéficiera de 4 000 euros de réduction de charges par an.

Voilà «l'outil efficace» dont parlent ces exploiters, empocher 4 000 euros et rien d'autre.

Dans le secteur du BTP, le patronat est particulièrement avare et surtout s'entête à n'accorder aucune véritable augmentation aux travailleurs. Ces jours-ci certains d'entre eux veulent même remettre en cause la prime de panier, qui représente près de 300 euros brut par mois pour chaque travailleur travaillant hors du lieu d'embauche. C'est-à-dire, hors de la commune où il a été embauché.

Alors si les ouvriers du BTP ne veulent pas encore une fois pas se laisser mener en bateau par le patronat, qui lui n'arrête pas de recevoir des cadeaux des différents gouvernements, il faut qu'ils s'organisent pour mettre en avant leurs propres revendications et imposer l'interdiction des licenciements.

Le huitième art

Trafic d'influence, blanchiment de fraude fiscale... Henri Proglio, PDG d'EDF, et sa femme, la comédienne Rachida Khalil, sont dans le viseur de «l'Office central de lutte contre la corruption» : les mouvements financiers sur trois des comptes de la femme de Proglio, le patron d'EDF, représentent 1,8 million d'euros, alors que les revenus de Madame seraient de 1800 euros par mois.

Des fournisseurs d'EDF auraient financé des spectacles de la comédienne, à hauteur de dizaines de milliers d'euros.

Pour Proglio, il n'y a rien de répréhensible dans tout cela. Il précise, parlant de sa femme : «*c'est une artiste, et sa comptabilité est un peu artistique aussi*».

Ces flux financiers mènent jusqu'au Liban avec des détours au Luxembourg et en Suisse. Tout cela

par l'intermédiaire de deux sociétés, Atlantis Consulting et Sweet Dream Prod. Proglio aurait dit avoir remboursé 60 000 euros à la fondation Electra, proche d'EDF.

Vraiment du grand art ! (extrait de «*Haute tension, le bulletin de Combat Ouvrier à EDF Martinique*»).

En bref... En bref... En bref...

L'ARMÉE FAIT SON TROU

Dans le cadre du 70^{ème} anniversaire du débarquement de Normandie, l'armée a effectué le 6 juin, sur la plage de la Française à Fort-de-France, une démonstration de débarquement. Les forts remous d'hélice du Landing Craft Vehicule and Personnel (LCVP), une barge de débarquement, ont rendu la plage dangereuse, en creusant sous l'eau deux trous de 2 mètres.

Non contente de faire des trous dans le budget de l'État, l'armée en fait maintenant sur les plages !

LES MOUSTIQUES TREMBLENT DE PEUR

Les autorités mobilisent contre le chikungunya. La réserve des médecins retraités va être appelée au front, ainsi que 15 pompiers venus de l'hexagone. Pour l'efficacité (sic) de leur mission, souhaitons qu'ils ne trouvent pas gîte et couvert près d'un gîte... à moustiques.

SERVICES PRIORITAIRES ?

Le directeur de la CFTU (Compagnie foyaleise de transports urbains), annonce que

le service des bus Mozaik (à et autour de Fort-de-France) va être réduit de 35 % le samedi, 70 % le dimanche, en raison des vacances scolaires.

Autrement dit ce service public, déjà mal assuré en temps normal, va complètement battre de l'aile. Le directeur a déclaré : «*Nous avons calé les horaires de départ sur les horaires des messes et des grandes surfaces...*». Nous voilà rassurés, nos loisirs dominicaux pourront toujours être variés.

Fin de la campagne sucrière 2014, les patrons se frottent les mains...



La campagne sucrière de 2014 s'est terminée le 3 juillet dernier. On s'en souvient, elle avait démarré après de multiples réunions qui traînaient en longueur vu la mauvaise volonté des capitalistes usiniers face aux revendications des ouvriers et des planteurs. Chaque année c'est la même chose.

Alors que les discussions achoppaient sur la «clause de convertibilité de l'accord Bino», les usiniers donnèrent l'ordre de coupe pour le 26 février. Les représentants ouvriers exprimaient leur désaccord. Toutefois, le 25 février réunis en assemblée générale les ouvriers de Gardel décidèrent de ne pas bloquer le démarrage de la campagne. Ils proposèrent que la discussion sur l'accord Bino se poursuive pendant la campagne. En tout cas, les usiniers s'en sont encore une

fois bien sortis.

Depuis cette fin de campagne, ces patrons de l'industrie sucrière se vantent, pavoisant sur les ondes, que la récolte 2014 est très bonne. Pour 600 000 tonnes de cannes prévues, on en récolte 588 000 tonnes livrées en Guadeloupe et à Marie Galante avec une richesse moyenne de 9. Ce qui sans conteste est une bonne récolte.

Les patrons du sucre parlent déjà de plan de relance et de replantation (2 800 ha replantés). Ils affirment que cette campagne 2014 est plus réussie en Guadeloupe que dans les autres départements. Mais la manne qui en sera tirée ne sera pas pour tout le monde. Et surtout pas pour ceux qui sont la cause principale de cette campagne réussie, c'est à dire les ouvriers des sucreries.

Mineurs ensevelis au Honduras



Le 3 juillet, 11 mineurs ont été ensevelis sous un glissement de terrain. Ils étaient à la recherche d'or dans une des cinquante mines artisanales d'El Corpus, sur la côte Pacifique, au sud du Honduras, près de la frontière du Nicaragua. Seuls trois d'entre eux ont été retrouvés, épuisés et déshydratés. Les autres ont peu de chance de survivre. Ces mines sont installées de façon très rudimentaire. Des sacs de terre et des bouts de bois soutiennent des tunnels instables dont la sortie peut être bloquée au moindre effondrement. Les mineurs équipés de simples pioches et d'échelles risquent chaque jour leur vie jusqu'à 200 m de profondeur. De tels accidents arrivent souvent.

Ce drame humain n'est qu'un aspect de la vie difficile de la population. Le Honduras a 8 millions d'habitants dont plus de la moitié a moins de 20 ans. Plus de 70% vivent en dessous du seuil de pauvreté, ce qui signifie : misère sordide, malnutrition, logements insalubres, forte mortalité infantile.

Les déclarations du président Juan Orlando Hernandez installé en janvier 2014, donnent une idée de la situation. Il promet en effet davantage de policiers pour réprimer les «maras», gangs de

jeunes responsables de nombreuses actions criminelles. Il annonce aussi l'épuration de la police, où des éléments corrompus organisent trafics et autres crimes, en particulier le meurtre d'enfants des rues. Il parle aussi d'éliminer des juges pourris. Il fait appel dans ce programme à l'aide du Président Obama. Il déclare : pour les États Unis destinataires du trafic de drogue du Honduras, «ce n'est qu'une question de santé publique, pour nous c'est une question de vie ou de mort».

Mais ce programme ne s'attaque pas à la cause de ce marasme : les inégalités profondes au Honduras. A côté de la population pauvre existent les riches, propriétaires de grosses plantations de banane ou de café, honduriennes ou américaines, qui volent la terre des petits paysans, qui n'hésitent pas à tuer des centaines d'ouvriers pour ne pas avoir à les payer décemment. Ce sont les véritables responsables de la misère et des crimes dans ce pays. La tentation de s'enrichir par le trafic de drogue fait partie de cette exploitation par de grosses sociétés. C'est le combat contre l'exploitation qui seul viendra à bout de cette honteuse situation.

Succès du déjeuner champêtre de la CGTG

Le dimanche 6 juillet dernier, la CGTG organisait un déjeuner champêtre sur le site de l'habitation Dihal à Belleplaine aux Abymes. Il s'agissait pour elle de faire appel à la solidarité et au soutien des membres, militants et sympathisants du syndicat. Près de 300 personnes étaient présentes, sans compter ceux et celles qui ont versé leur contribution sans pour cela

participer au déjeuner. En effet, suite au procès intenté à la CGTG par Jean et Martin Huygues Despointes (actionnaires de l'hypermarché Carrefour-Milénis), parce que dans un tract, le syndicat avait affirmé qu'ils avaient construit leur fortune sur l'esclavage salarié et la traite négrière, un jugement du tribunal correctionnel de Pointe-à-Pitre a condamné la confédération CGTG et deux membres du syndicat CGTG-Carrefour Milénis à verser des dommages et intérêts d'un montant de 10 000€ à ces derniers. Les huissiers n'ont pas tardé à faire une saisie attribution sans avertissement sur le compte de la confédération CGTG pour plus de 6000€ et sur ceux des deux dirigeants du syndicat CGTG-Carrefour Milénis pour



6000€ l'un et 3000€ l'autre, ce qui fait un total de 15 000€. La CGTG a fait appel de cette décision, mais cet appel n'étant pas suspensif, elle doit payer les sommes dues afin que la procédure d'appel puisse être examinée.

Lors de ce déjeuner, le secrétaire général de la CGTG Jean-Marie Nomertin a pris la parole pour dénoncer la répression judiciaire qui frappe la CGTG et dire que ce mauvais coup ne la fera pas taire. Une délégation du groupe *Rebelle !* était présente pour manifester son soutien à la CGTG, le camarade Sony Laguerre, un des membres du groupe, a pris la parole pour apprendre aux participants, que le procès en appel de Raphaël Cécé et de lui-même était prévu le 9 septembre prochain. Il a demandé

le soutien de l'ensemble des travailleurs et de la CGTG. Dans l'après midi une délégation du CIPN (Comité International des peuples noirs) est venue également porter son soutien à la CGTG.

Si les Despointes pensent qu'ils vont étrangler financièrement la CGTG et donc l'empêcher de continuer à défendre les intérêts des travailleurs contre l'exploitation, ils se trompent.

Les syndiqués et sympathisants ont répondu présents ce dimanche 6 juillet.

La journée s'est déroulée dans une ambiance conviviale, fraternelle et en musique. Les patrons doivent savoir que la solidarité ouvrière existe toujours.

Cri d'alarme du secrétaire général du CARICOM



La 35ème rencontre des chefs d'états du CARICOM (Caribbean Common Market-Marché commun de la Caraïbe) s'est tenue à Antigua et Barbuda, deux îles anglophones à proximité de la Guadeloupe.

Le secrétaire général de cette organisation, Irwin La Rocque, a mis en évidence les graves difficultés économiques qui affectent les pays membres, et exhorté les participants à trouver des solutions collectives pour y remédier. Le tableau qu'il dresse n'est pas surprenant : taux de croissance bas, absence de compétitivité internationale, lourd fardeau de la dette et revenus fiscaux en déclin. Il signale, autre évidence, que la crise économique et financière qui affecte ces pays, pas plus que les changements climatiques qui constituent un autre défi, ne trouvent leur source dans la région.

Le CARICOM est composé de 14 états membres, pour la plupart d'anciennes colonies anglaises : Antigua et Barbuda, les Bahamas, la Dominique, la Jamaïque, Grenade, Montserrat, Ste Lucie, St Vincent et les Grenadines, Trinité et Tobago, St Kits et Nevis, ainsi que Belize,

Haïti, Surinam, Guyana et de 6 états associés.

Le passé colonial, puis l'accession progressive à l'indépendance ont entraîné l'éclatement des îles de la Caraïbes en une multitude d'états. Pour la plupart, la production agricole, principale ressource, est identique : canne à sucre et banane. Peu d'entre eux possèdent une petite industrie et des ressources minières, comme Trinidad et Tobago. Certains sont des paradis fiscaux.

La volonté d'échapper à cet émiettement a entraîné la constitution d'associations comme la Carifta (Caribbean Free Trade Association – Association de Libre Échange de la Caraïbe), en 1965, à laquelle a succédé en 1973 le CARICOM. Elles correspondaient à la volonté d'écouler les produits locaux sur un marché plus vaste que le territoire national exigü, et d'éviter la concurrence. Des efforts ont été faits pour répartir les marchés et pour diversifier les productions en vue d'une complémentarité.

Pour organiser le commerce et favoriser les échanges entre états, il fallait aboutir à une suppression des barrières douanières, à la

création d'une monnaie et d'une banque communes.

Mais ces états indépendants et pauvres dans leur majorité, sont des états capitalistes dans lesquels une bourgeoisie locale tient les rênes et ne veut rien sacrifier de ses prérogatives nationales. Cette contradiction générale du système, entre la nécessité de se créer des ouvertures sur les marchés extérieurs, et la volonté de ne céder que le minimum du leur, a été préjudiciable à l'intérêt collectif. De plus, leur politique a toujours été menée sous l'œil paternaliste de l'impérialisme américain hostile à tout mouvement pouvant échapper à son contrôle. On l'a bien vu avec l'invasion militaire de la Grenade par l'armée américaine en 1983. Seules certaines îles, surtout anglophones, ont adopté une monnaie commune, ainsi que quelques institutions financières. Quelques entreprises, comme la compagnie aérienne Liat, ont été soutenues par le budget de différents états. La volonté de constituer un véritable marché commun a ainsi été revue à la baisse.

Aujourd'hui la crise économique touche de plein fouet ces pays pauvres et surtout leur population, victime du chômage et souvent dans la misère. Quand le secrétaire général du CARICOM appelle des dirigeants bourgeois de micro-états capitalistes pauvres à trouver des solutions collectives à la crise, cela ressemble à un cri de désespoir. De plus, pour ces dirigeants, sortir de la crise ne signifie pas élever le niveau de vie de la population, mais permettre à l'économie capitaliste de prospérer. Pour sortir de la misère et s'organiser efficacement de façon collective en abolissant les frontières, la population de ces états n'a d'autre solution que de se débarrasser de ces parasites.

Écho de l'Aéroport

INAUGURATION DU NOUVEAU TERMINAL RÉGIONAL... SANS NOUVEAUX MOYENS PRÉVUS POUR LES SOCIÉTÉS SOUS-TRAITANTES

Cette nouvelle aérogare va accueillir une bonne partie du trafic, et donc vider le terminal international à certaines heures. Mais c'est loin d'être une bonne nouvelle pour les personnels des sociétés sous-traitantes.

Il semblerait que la principale société de nettoyage, PSC, n'ait aucunement l'intention de renforcer le personnel, mais de demander à celui-ci d'intervenir sur les deux sites, ce qui augmente de beaucoup la charge de travail.

Ceux de la Brink's auront également à traiter les bagages du nouveau terminal.

Les agents chargés des chariots (MSC) qui ont déjà du mal en période de haute saison, devront eux aussi intervenir au régional, en plus des 2 niveaux du terminal principal et des parkings.

LA SORI FERME LE RESTAURANT EN JUILLET-AOÛT...

La direction est prête à tout pour réduire le personnel. Le but c'est zéro intérimaire.

Du coup le restaurant du 2ème étage sera fermé. Pourtant dans la

période il y a des croisiéristes et des vacanciers qui utilisent le restaurant.

Les collègues du restaurant iront occuper les postes généralement offerts aux intérimaires qui ne seront donc pas appelés cette année.

...DANS UN AÉROPORT INTERNATIONAL

Pour l'attractivité de Pôle Caraïbes l'absence de restaurant est un vrai handicap. Cela d'autant plus que la zone est très isolée de toute activité.

Un aéroport international exige des choix moins mesquins que celui de laisser des travailleurs au chômage. Et après cela on nous rebat les oreilles des millions dépensés pour des travaux à l'aéroport.

BRINK'S : MENACES DE LICENCIEMENTS

A Pôle Caraïbes les attaques contre les travailleurs fusent de partout. La CCI découvre brusquement qu'il y aurait trop de monde à la Brink's.

La direction de la Brink's, quant à elle, propose aux délégués du personnel de donner leur avis sur qui licencier, ce qu'ils refusent bien entendu.

Il faudra peut-être se fâcher pour empêcher ces patrons rapaces de jeter des travailleurs à la rue.



Le 27 juin, Leslie Manigat est mort à l'âge de 83 ans. La presse a souligné qu'il a été le premier président civil élu après la chute de Duvalier. En tant qu'ancien président d'Haïti, il a eu droit à des obsèques nationales et 3 jours de deuil. C'est une génération de la petite bourgeoisie surtout qui a gardé en mémoire celui qui avait créé le RDNP (Rassemblement Démocrates Nationaux Progressistes), ainsi que le professeur agrégé reconnu en Europe et en Amérique du Sud. Pour cette petite bourgeoisie haïtienne, il était le type même de «l'élite haïtienne» qui devait diriger le pays.

LE MASSACRE DE LA RUELLA VAILLANT

Candidat à la présidence de la république, Manigat restera dans la mémoire de la population

pauvre celui qui a cautionné le massacre de la ruelle Vaillant lors de l'élection du 29 novembre 1987. Alors que les électeurs, bravant les menaces des militaires et des macoutes, étaient en file devant les bureaux de vote, ils ont été attaqués par des civils armés qui tiraient sur tout ce qui bougeait. On apprenait ensuite qu'il s'agissait de militaires. L'attaque a été particulièrement violente au bureau de la ruelle Vaillant à Port-au-Prince. Après avoir tiré sur la foule, les

militaires ont envahi le local pour terminer leur massacre à la machette faisant 27 morts et une centaine de blessés. Les élections furent annulées par le Conseil Electoral Provisoire. Manigat fut élu lors du scrutin reporté en février 1988. Les habitants des quartiers populaires, les pauvres, les travailleurs avaient pensé que les élections amèneraient la démocratie, ils tombèrent victimes de cette illusion.

LUTTES POPULAIRES APRÈS LE RENVERSEMENT DE DUVALIER

Après avoir renversé J-C Duvalier en février 1986, les pauvres des quartiers n'avaient cessé de se battre pour avoir le droit de s'exprimer et avoir une

Constitution. Ils avaient participé massivement au référendum sur la Constitution le 29 mars 1987 qui disait que «makout pa ladan», interdisant aux anciens macoutes et partis liés à Duvalier de se présenter à des élections et à des postes au gouvernement. Le CNG (Conseil National de Gouvernement) mis en place à la chute de Duvalier avait réussi à empêcher une explosion populaire après le «déchouckage» de J-C Duvalier. La population jugulée, la bataille pour le pouvoir se déroulait entre les militaires et amenait des coups d'état régulièrement. Les généraux Namphy et Regala maintenaient leur joug à travers une répression dont le symbole était «les chevaliers de nuit» ou «les vert olive», des bandes d'hommes armés qui terrorisaient les quartiers populaires.

Mais la population n'était pas pour autant totalement soumise. Elle répliquait par de grandes manifestations devant lesquelles l'armée était impuissante. Dans certains quartiers, des brigades de vigilance étaient formées. Elles surveillaient le quartier, prévenaient en cas de danger et ripostaient avec leurs moyens. Bien que la population des quartiers n'ait pas réussi à s'armer, cette force potentielle constituait une menace pour la junte militaire de Régala et Namphy. C'est cette poussée qui a contraint ces derniers à passer par une élection dite démocratique.

La bourgeoisie locale avait des politiciens prêts à se mettre aux ordres. Même la bourgeoisie internationale jouait le jeu de l'apaisement électoral, à l'instar du gouvernement américain qui

supportait son poulain Marc Bazin.

Quant au Parti Communiste Haïtien (PUCH- Parti Unifié des Communistes Haïtiens), ses dirigeants avaient refusé de prendre la tête de la population en colère pour l'organiser et l'amener à une autre étape dans la lutte, pas seulement contre les macoutes ou l'armée mais aussi contre la bourgeoisie. Le PUCH s'était aussi rangé dans cette voie électorale, pipée d'avance, en renforçant, par la candidature de Théodore, le secrétaire général du PUCH, les illusions de la population.

Tous les candidats, Théodore compris, toutes les forces politiques qui les soutenaient, le Conseil Electoral Provisoire, tous savaient que les élections risquaient d'être remises en cause par l'armée. Mais aucun d'entre eux n'a averti clairement les masses populaires que le danger venait de l'Etat-major de l'armée et à plus forte raison, aucun n'a cherché à préparer les masses à se défendre, à s'organiser.

Pourtant, la population des quartiers bravait l'insécurité qui grandissait à l'approche des élections. La bourgeoisie commençait à s'inquiéter de la persistance de ces vagues de manifestations, qualifiant la période de «bamboche démocratique». La presse de cette bourgeoisie ne dit mot quand le général Régala décréta l'interdiction des brigades de vigilance montées dans les quartiers populaires pour défendre la population contre les attaques de nuit des «encagoulés». Ces attaques ne faisaient pas reculer la population des quartiers

populaires qui le 29 novembre participa au vote. Celui-ci fut annulé à midi par le Conseil Electoral devant la violence des militaires.

MARIONNETTE DES MILITAIRES

Le massacre de la ruelle Vaillant avait porté un coup aux espoirs démocratiques des masses qui, à partir de ce moment, dégoûtées, laissèrent les sommets de l'appareil d'Etat rivaliser pour le pouvoir. Les militaires organisèrent de nouvelles élections, le 17 janvier 1988. L'homme de paille qu'ils présentèrent fut Leslie Manigat, trois mois après le massacre. La population ne se déplaça pas pour ces élections truquées, ces «élections malatchong». Il y eut à peine 5% de votants ! Manigat fut largement élu président et sa femme, Mirlande, élue sénateur.

A partir du 7 février 1988, où il prit ses fonctions, Manigat joua le rôle de président, exécutant les souhaits de la bourgeoisie et laissant les mains libres à l'armée. Fantoche aux mains des militaires il fut renversé le 20 juin, 4 mois après, par le général Namphy, pour avoir voulu, en s'appuyant sur Régala, le mettre à la retraite. Il se réfugia à Saint-Domingue.

Derrière ses grandes phrases sur le «patriotisme», «la nation» et «l'avenir du pays», Manigat a été de ces hommes qui choisissent de servir la bourgeoisie contre la population laborieuse sous couvert de «défense de la démocratie». Mais même cela, les dictateurs militaires ne lui auront pas permis d'en réaliser le millièm. Et en fait, Manigat aura servi à leur ouvrir la voie.

Moyen Orient : le terrorisme d'Etat en action

Prenant prétexte de l'assassinat de trois adolescents juifs en Cisjordanie, l'Etat israélien organise le meurtre de Palestiniens dans le but de les terroriser et de les expulser de leur terre.

Dès la découverte des trois corps le 30 juin, le premier ministre B. Netanyahu a appelé à venger ces odieux crimes en désignant comme responsable le Hamas, parti politique et religieux qui domine la bande Gaza. Dans le même temps, il déclenchait une opération militaire «Gardien de nos frères» qui mobilise 7 000 hommes pour ratisser. Cette opération n'a fait qu'augmenter les exactions que subissent les Palestiniens. Obéissant au premier ministre qui

leur demandait «d'enlever leurs gants» pour faire le boulot, l'armée d'Israël fit preuve de l'arbitraire le plus total. Elle a tué une dizaine de Palestiniens et arrêté 400 autres dont plusieurs parlementaires liés aux Hamas, sans donner la moindre justification. La ville d'Hébron a été fermée. Deux maisons de militants du Hamas désignés par l'armée comme auteurs des crimes ont été dynamitées.

Excitée par les autorités, la population, en particulier la partie liée au milieu ultra-orthodoxe, s'est jointe à la chasse aux Arabes. Un groupe de jeunes juifs a enlevé un jeune Palestinien arabe, l'a obligé à boire un carburant et après l'avoir enduit de ce même

carburant, l'a brûlé vif. Ouvertement de jeunes militaires postent sur le net le mot d'ordre «mort aux Arabes». Face à Gaza administrée par le Hamas, et située très loin du lieu de l'assassinat des trois jeunes Juifs, Israël, masse des troupes et a rappelé 40 000 réservistes. Elles ont bombardé des objectifs qu'elles déclarent «stratégiques». Ces bombardements font de nombreuses victimes au sein de la population. C'est le but recherché par l'Etat d'Israël. Faire peur aux Palestiniens, les humilier, les tuer ou les obliger à quitter la région pour réaliser le Grand Israël qui doit s'étendre des rives de la méditerranée à celles du fleuve Jourdain. Les Palestiniens résistent avec leurs faibles moyens, dont les

roquettes. Des jeunes ripostent aussi à coup de pierre dans ce qui ressemble à une «intifada». Ces Moyens sont dérisoires face à ceux mis en œuvre par l'Etat hébreu : Avions, hélicoptères, drones, chars, arrestations, meurtres légaux, et marine de guerre.

Face à l'offensive meurtrière israélienne qui se déroule sous leurs yeux, les gouvernements occidentaux qui se prétendent démocrates, et qui se disent humanitaires, protestent mollement.

Ils se contentent de demander à Israël de retenir la main de son armée et de condamner les tirs de roquettes sur Israël.

Guadeloupe

PAWOL A TRAVAYÈ BANNAN (Plantations en Lutte)

FOURNITURE DES ÉQUIPEMENTS DE TRAVAIL : DORMOY TRAI NE LES PIEDS

La loi lui faisant obligation de fournir aux camarades des tenues de travail, bottes etc. et du matériel (coutelas notamment), la direction traîne les pieds.

A ce jour, elle n'a fourni que 3 tenues de travail au lieu de 5 et des bottes. Elle refuse toujours de fournir les coutelas sous le prétexte que chaque travailleur aime choisir son type ou sa marque de coutelas.

Les camarades continuent à exiger l'intégralité des équipements et du matériel. Des discussions se poursuivent avec la direction.

C'EST VALABLE POUR TOUS

Les textes sur les conditions de travail font obligation aux patrons de fournir aux travailleurs les équipements et matériels de travail.

Mais comme toujours, nous savons que dès qu'il s'agit de dépenser pour améliorer les conditions de travail ou autre chose concernant les camarades, les patrons du secteur refusent.

Alors il ne reste qu'une chose à faire : se réunir sur les différentes plantations, discuter du problème et taper du poing sur la table pour exiger équipements et matériels en quantités suffisantes. Au moins cela permettra de faire des économies.

Martinique

HAUTE TENSION

INTERVENTIONS WESTERN ?

Le week-end du 23/24 juin, dans le Sud, une équipe d'astreinte a été contrainte par la hiérarchie d'abandonner un dépannage non terminé. Les usagers concernés, bien sûr, n'étaient pas d'un quartier huppé qu'EDF sait choyer. Les agents venus terminer l'intervention, quelques heures plus tard, ont été très mal accueillis et un véhicule frappé à coups de coutelas.

Ces incidents, qui se répètent, sont entièrement de la responsabilité de la direction EDF. C'est l'aboutissement d'une politique d'économies généralisées, sur les embauches et les effectifs des équipes d'intervention.

SE FAIRE RESPECTER PAR LA DIRECTION

La CGTM a, dans la foulée, déposé un préavis de grève pour lundi 30 juin.

Que les agents se fassent craindre par la direction, c'est bien le meilleur moyen d'assurer des conditions correctes d'intervention, où nous n'aurions pas à craindre des usagers en colère.

POUR LES ACTIONNAIRES C'EST ROYAL

Le gel des tarifs EDF promis début juin par Ségolène Royal n'aura pas duré. Valls a fait savoir que la hausse de 5 %, initialement prévue pour le 1er août, aura lieu... en automne. Les actions EDF ayant baissé de 6 % suite à l'annonce de Royal, le Premier ministre s'est empressé de rassurer les actionnaires : les abonnés continueront de leur servir de vaches à lait.

ABONNEMENT

12 MOIS :
SOUS PLI FERME 33 €
SOUS PLI OUVERT 25 €

Je désire m'abonner au journal COMBAT OUVRIER pour une période de mois.

NOM :

Prénoms :

Adresse :

Ci-joint par chèque la somme de Euros.

règlement par chèque adressé à

M. Philippe ANAÏS - Combat Ouvrier.
1111 Rés Matélie, l'aiguille,
97128 Goyave - Guadeloupe.
Antilles françaises

COMBAT OUVRIER

Responsable de publication
P. ANAÏS

Adresser toute correspondance

EN GUADELOUPE

COMBAT OUVRIER

M. Philippe Anaïs.

1111 Rés Matélie, l'aiguille,
97128 Goyave - Guadeloupe.

EN MARTINIQUE

Louis MAUGÉE

B.P. 821

97258 FORT-DE-FRANCE CEDEX

COMPOSITION - IMPRESSION

Imp. ERAPRESS

Commissaire paritaire 51728

Site Internet de Combat Ouvrier

http://www.combat-ouvrier.net

Pour nous écrire sur internet
redaction@combat-ouvrier.net